L'Écho du Piaf oléronais

Bulletin apériodique (n° 3, juin 2012)



Ce bulletin est publié par Les Amis du Centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux (association loi de 1901 créée en 2007). Il est destiné à vous informer sur l'activité du centre : bilan annuel (nombre d'animaux pris en charge, causes d'accueil...), portrait d'une espèce, anecdotes et témoignages, conseil du soigneur, infos diverses...

Le Marais aux Oiseaux est une propriété du département de la Charente-Maritime située dans l'île d'Oléron, sur les communes de Dolus et de Saint-Pierre. Implantée au sein d'un espace naturel sensible de quelque 50 ha de bois de feuillus et d'anciens marais salants, cette propriété abrite un centre de sauvegarde (créé en 1982) et un parc de découverte de la faune locale à vocation pédagogique de 10 ha (ouvert au public en 1983).

Le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux est affilié à l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UFCS) qui regroupe une quarantaine de centres qui soignent les animaux sauvages en détresse trouvés dans la nature, dans le but de les relâcher par la suite. Ces centres agissent en étroite collaboration avec les vétérinaires. Il est interdit au public de les visiter afin de ne pas perturber les animaux en soins.

Centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux Les Grissotières 17550 Dolus-d'Oléron Tél. : 05 46 75 37 54

Fax: 05 46 75 66 25 maraisauxoiseaux@cg17.fr

www.centre-sauvegarde-oleron.com

BILAN 2011 DU CENTRE DE SAUVEGARDE

Le nombre d'accueils en 2011 est le plus élevé jamais enregistré depuis la création du centre de sauvegarde. Faut-il y voir les répercutions positives des nombreuses animations dédiées depuis peu à l'action du centre de sauvegarde? Au total, 577 animaux (incluant quelques espèces domestiques ou manifestement échappées de captivité) ont été répertoriés: 9 reptiles, 548 oiseaux et 20 mammifères. Sachant que 67 animaux sont morts durant leur transport, ce sont en fait 510 animaux qui ont été réellement pris en charge.

Dans près d'un cas sur deux, l'acheminement des animaux a été assuré directement par les particuliers qui les ont trouvés. Dans le cas contraire, il a eu lieu grâce au Réseau Oiseaux blessés 17 créé en 1997 par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO 17) avec l'appui logistique de 17 France Express, des vétérinaires et des sapeurs-pompiers de la Charente-Maritime, sans oublier les bénévoles de Nature Environnement 17 (NE 17), les

agents de la Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime (FDC 17) et ceux de la Garderie départementale de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS 17). Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

Depuis peu, afin d'être au plus près de l'attente des personnes qui ne peuvent pas se déplacer (personnes à mobilité réduite...), l'équipe du Marais aux Oiseaux s'efforce, dans la mesure du possible, d'aller chercher les animaux en détresse lorsqu'ils se trouvent à moins de 20 km du centre de sauvegarde. Cela a été très bien perçu si l'on en croit les premiers retours que nous avons eus.

Ce sont 91 espèces qui ont été recensées. Les cinq espèces les plus fréquemment notées ont été le Martinet noir *Apus apus* (n = 61), la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* (n = 47), le Pigeon biset domestique *Columba livia* (n = 35), le Pigeon ramier *Columba palumbus* (n = 33) et le Faucon crécerelle

Falco tinnunculus (n = 23). Parmi les espèces sauvages rarement accueillies, signalons 2 Cigognes noires Ciconia nigra et 1 Faucon émerillon Falco columbarius.

Les mois de juin à septembre totalisent 62,7 % des accueils. Cette période correspond à l'émancipation des jeunes qui sont alors très vulnérables car inexpérimentés, et à l'augmentation importante du nombre de personnes présentes (saison estivale) ce qui accroît les chances de découverte d'un animal en détresse.

Globalement, trois causes d'accueil se dégagent très nettement des autres :

- La découverte à terre de jeunes non volants (n = 210; 36,4 %). Ce sont le plus souvent des Martinets noirs (n = 51) qui ont été apportés.
- Les collisions diverses (n = 165; 28,6 %). Il peut s'agir d'un choc contre un filin, un câble aérien, une vitre... La circulation routière a pu être incriminée pour 43 animaux parmi lesquels figure une forte proportion d'Effraies des clochers *Tyto alba* (n = 13).
- Un état apparent d'affaiblissement général (n=110; 19,1 %). La raison en est rarement établie avec certitude (dénutrition, parasitose, maladie ?) faute d'analyses ou d'autopsies systématiques. Le Fou de Bassan *Morus bassanus* (n=13) a été l'espèce la plus souvent notée.

Malgré les soins prodigués, 202 des 510 animaux pris en charge n'ont pas survécu (39,6 %) : 20 ont dû être euthanasiés dès

leur arrivée en raison de leur état, 118 sont morts dans les premières 24 heures suivant leur accueil tandis que 64 autres sont morts les jours suivants, en dépit de tous nos efforts.

Cinq reptiles ont été transférés : 2 Tortues grecques *Testudo graeca* ont été relâchées dans le parc de découverte tandis que 2 Platémydes de Schweigger *Phrynops nasutus* et 1 Chélydre serpentine *Chelydra serpentina* ont été confiées à un spécialiste qui peut détenir ces espèces ou qui, dans le cas contraire, s'efforce de trouver des établissements agréés susceptibles de les accueillir.

Toutes espèces confondues, ce sont donc 303 animaux qui ont retrouvé ou retrouveront la liberté sous peu (à la clôture de ce bilan annuel, au 31 décembre, certains sont encore en convalescence au centre) soit 59,4 % de ceux réellement pris en charge (n = 510). Les espèces non répertoriées à Oléron ont été relâchées dans des sites où elles sont présentes (par exemple en forêt de la Coubre pour la Chouette hulotte *Strix aluco* et le Pic vert *Picus viridis*).

Ce bilan ne saurait être conclu sans exprimer notre reconnaissance à Serge SEGUIN – responsable bénévole de l'antenne UFCS du Marais aux Oiseaux basée à Saintes – pour son dévouement à la cause des animaux sauvages en détresse, ainsi qu'aux docteurs vétérinaires Vanessa FUCKS et Alain LAGADEC pour leur aide précieuse.

LE CONSEIL DU SOIGNEUR

Tous les étés, de nombreux Martinets noirs nous sont amenés, principalement en juillet. Cet oiseau pèse aux alentours de 40 g pour une envergure moyenne de 40 cm. Sa silhouette aux ailes démesurées permet de le distinguer aisément de ses cousines les hirondelles. Ses pattes sont si petites qu'il lui est difficile de repartir s'il se pose au sol suite à une collision par exemple. Il vole et virevolte donc presque constamment (avec

des pointes de plus de 200 km/h) pour se nourrir de toutes sortes d'insectes, et peut même somnoler tout en planant entre 2 000 et 3 000 mètres d'altitude!

Dans nos régions, c'est généralement courant avril que le Martinet noir arrive de ses quartiers d'hivernage africains qu'il regagne dès fin juillet. Placé sous le rebord d'un toit, le long d'une fissure..., le nid est construit avec des matériaux divers happés en vol et amalgamés avec de la salive qui durcit en séchant. Le plus souvent fin mai, début juin, la femelle y dépose 2 à 3 œufs. Leur incubation dure une vingtaine de jours. Le nombre de jeunes à l'envol dépend pour beaucoup des conditions météorologiques.

Bien souvent, les personnes qui trouvent au sol un Martinet noir en détresse le prennent pour un petit rapace en raison de son bec un peu crochu et de ses griffes acérées (un peu

comme des serres). Si l'oiseau trouvé n'a apparemment rien de particulier (aile pendante...), il est possible d'essayer de lui faire prendre son envol en le lançant en l'air depuis un endroit surélevé et dégagé. Dans le cas contraire, l'amener le plus vite possible à un centre de sauvegarde (ou à un vétérinaire).

N.B.: un Martinet noir dont l'aile est cassée ne retrouvera jamais les qualités de vol indispensables à sa survie et devra donc être euthanasié!

À PROPOS DES NOUVEAUX BÂTIMENTS DU CENTRE DE SAUVEGARDE...

La rénovation complète du centre de sauvegarde a débuté à l'automne dernier avec la construction de deux bâtiments d'une superficie totale de 120 m². Tout juste terminés, ces bâtiments sont destinés à remplacer ceux datant du début des années 1990 qui sont devenus obsolètes.

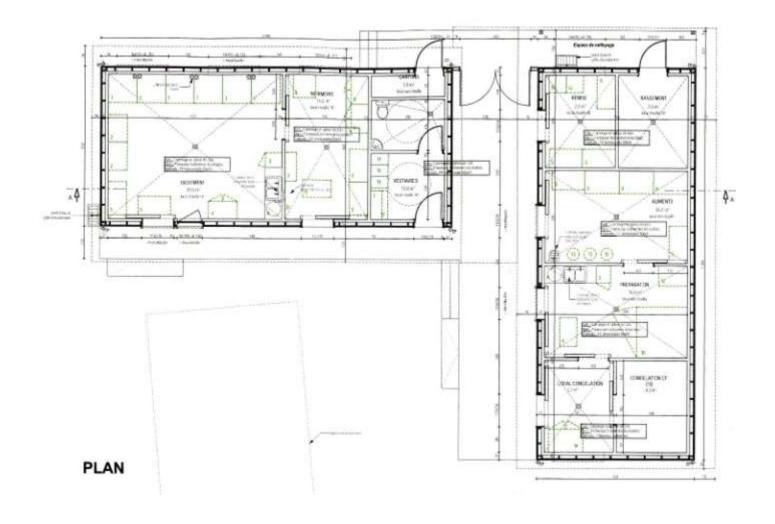
La construction des bâtiments a été réalisée en prenant bien entendu en compte le fait qu'il s'agit d'un site protégé (pas d'arbres abattus, gros-œuvre réalisé en dehors de la période de nidification...) et en veillant à ce qu'ils se fondent au mieux dans le paysage (hauteur maximum de 4 mètres, bardage en bois, toiture en tôle verte...).

L'un des bâtiments est destiné exclusivement à tout ce qui concerne l'alimentation. Il comprend une chambre froide négative, une salle de préparation avec chambre de décongélation, et un local de stockage des denrées non périssables. L'autre bâtiment, dit de quarantaine, est composé d'une infirmerie et d'une pièce d'isolement pouvant accueillir simultanément 30 oiseaux en observation ainsi que du matériel divers pour les soins aux jeunes animaux (éleveuse, matelas chauffants...).

Les eaux usées sont traitées par filtrage (filière ZEOMOP avec relevage) permettant un rejet direct en milieu naturel. Par ailleurs, la conception même des bâtiments a été réalisée pour limiter les dépenses énergétiques : isolation renforcée, détecteurs de portes ouvertes (coupure automatique du chauffage) et de présence (pour l'éclairage), double vitrage...

À peine les travaux étaient-ils achevés qu'un couple de Mésanges bleues *Cyanistes caeruleus* a niché au niveau du faîtage du local d'isolement tandis que des Pipistrelles communes *Pipistrellus pipistrellus* s'installaient dans les combles! Cet hiver, des nichoirs à divers petits passereaux, mais aussi aux chauves-souris, seront installés sur les façades des deux bâtiments afin de les rendre encore plus accueillants pour la faune sauvage.

Maintenant que les bâtiments sont terminés, il reste encore à entreprendre le remplacement des volières, opération devenue indispensable pour répondre aux nouvelles normes administratives (dimensions, matériaux utilisés...) et à l'activité grandissante du centre de sauvegarde!



Plans des bâtiments réalisés par les architectes Bruno Sourd & Pascale DURAND





Avancement des travaux au 12.11.2011



Avancement des travaux au 29.11.2011



Avancement des travaux au 13.01.2012



Avancement des travaux au 22.06.2012